



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 247-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.366

Déposée le : 30.11.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Imboden (Bern, Les Verts) (porte-parole)
Bühler (Liebefeld, Les Verts)
Führer-Wyss (Burgistein, PS)
Bühler (Romont BE, Le Centre)
Grogg-Meyer (Bützberg, PEV)
Gerber (Detligen, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Situation sociale et économique des femmes dans l'agriculture bernoise

Le Conseil-exécutif est chargé d'élaborer un rapport sur la situation des femmes dans l'agriculture bernoise et de présenter les mesures cantonales qui permettraient d'améliorer la situation sociale et économique de celles-ci.

Développement :

Les 29 et 30 octobre 2021, la Session des femmes 2021 a adopté plusieurs pétitions à l'attention du parlement fédéral autour de la question de la situation sociale des femmes dans l'agriculture. S'appuyant sur le rapport du Conseil fédéral « Les femmes dans l'agriculture » du 16 septembre 2016, les participantes à la session demandent notamment l'application de mesures nationales visant une meilleure protection sociale¹.

Quelque 70 pour cent des femmes qui travaillent dans les exploitations agricoles familiales ne sont pas rémunérées pour cette activité et ne cotisent pas en leur nom propre aux assurances sociales. Si certaines d'entre elles travaillent aussi à l'extérieur de l'exploitation et obtiennent par ce biais une couverture sociale au moins minimale, pour une large proportion d'entre elles, la situation est lacunaire et nécessite d'être améliorée. En effet, en cas de séparation, de divorce, de départ à la retraite ou de veuvage, les femmes sont menacées d'insécurité financière et leur situation financière peut devenir difficile. En raison du revenu agricole souvent faible et insuffisant, la rémunération et une couverture sociale suffisante ne peuvent souvent pas être financées.

¹ <https://fr.alliancef.ch/sessiondesfemmes>

Ces questions abordées au niveau national se posent également dans le canton de Berne. En Suisse, 54 000 femmes travaillent dans l'agriculture, dont 12 000 à temps plein. Elles ne sont toutefois que 3000, soit 6,6 pour cent, à être propriétaires d'une exploitation. Les 94 pour cent des exploitations restent en effet en mains masculines et ce, malgré le nombre croissant de femmes formées dans le domaine.

Destinataires

- Grand Conseil